

Dans ce numéro

■ Vues d'Addis

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) s'est penché sur la situation au **Burkina Faso** après la chute du président Blaise Compaoré. Il a accordé deux semaines à l'armée pour qu'elle remette le pouvoir à un gouvernement civil de transition.

Le CPS a discuté le mois dernier des **élections** en Afrique, notamment au Mozambique et en Tunisie, où un certain nombre d'observateurs de l'UA ont été déployés.

■ À l'ordre du jour

Le CPS s'intéresse de près aux causes structurelles de la **fragilité étatique**. Il a souligné que les efforts de prévention des conflits devaient porter sur les déclencheurs de conflits autant que sur les conditions structurelles qui plongent les pays dans la violence.

■ Analyse de situation

Ebola menace non seulement la vie des citoyens de Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, il représente aussi un danger pour la stabilité socio-politique de ces pays.

■ Questions-Réponses

S.E. Alain Aimé Nyamitwe, président du CPS pour le mois d'août dernier, estime que **l'UA doit agir** contre Ebola et renforcer le Fonds pour la paix.



Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ L'UA doit s'attaquer aux causes structurelles des conflits

Page 7

“ Les premières mesures face à Ebola répondaient à une logique de panique

Page 9

“ Le CPS n'est que ce que les États membres veulent bien qu'il soit

Page 13



Vues d'Addis

Le soulèvement populaire ayant mené à la chute de Compaoré considéré comme compatible avec les normes de l'UA

Le CPS a estimé que l'éviction du président Blaise Compaoré, suite à des protestations populaires, n'était pas un cas classique de changement inconstitutionnel de gouvernement mais plutôt une expression « du droit des peuples à se soulever pacifiquement contre des systèmes politiques oppressifs ». La prise du pouvoir par l'armée et la suspension de la Constitution sont en revanche considérés comme un coup d'État, et c'est pourquoi l'UA a donné jusqu'au 18 novembre pour que l'armée transfère le pouvoir à un régime civil. La CEDEAO ayant de son côté appelé à s'abstenir d'imposer des sanctions contre le Burkina Faso, les politiques des deux organisations pourraient s'inscrire en porte à faux si l'UA vient effectivement à imposer des sanctions après la date butoir.

En sa 465^{ème} réunion tenue le 3 novembre 2014, la première sur la crise burkinabé, le CPS a pris note de la démission de Blaise Compaoré de ses fonctions de président du Burkina Faso, le 31 octobre, et de la prise du pouvoir par l'armée. Au-delà des inquiétudes pour la sécurité et la stabilité régionales, la question était de savoir si les événements constituaient un changement inconstitutionnel de gouvernement, tel que défini par les instruments de l'UA en la matière.

Par ailleurs, le rôle de l'UA au moment des faits, les 30 et 31 octobre derniers, reste trouble : le système d'alerte rapide a-t-il permis d'avertir les responsables politiques avant que la crise n'éclate ? Ceux-ci ont-ils pris des mesures proactives en vue de contenir la situation ?

Le CPS a estimé que les protestations qui ont conduit à la démission du président ne sont pas contraires aux normes de l'UA. Conformément à une pratique instaurée lors du 50^{ème} anniversaire de la déclaration solennelle et réitérée lors de sa 432^{ème} réunion, le CPS a en effet réaffirmé le « droit des peuples à se soulever pacifiquement contre des systèmes politiques oppressifs » et reconnu l'aspiration du peuple burkinabé à « l'approfondissement de la démocratie, ainsi que son attachement au respect de la Constitution de leur pays ».

Président actuel du CPS

S.E.M. Mr Konjit Sinigorgis

Ambassadeur de l'Éthiopie et
Représentant permanent auprès de
l'UA et de l'UNECA

Les membres actuels du CPS sont

l'Afrique du Sud, Algérie, le Burundi,
l'Éthiopie, la Guinée équatoriale,
la Gambie, la Guinée, la Libye,
le Mozambique, la Namibie, le Niger,
le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et
le Tchad

Le départ de Compaoré a impliqué sa démission

Contrairement au cas égyptien, lors duquel le président a été chassé, le départ de Compaoré a impliqué sa démission. En tant que procédure prévue par la Constitution, la démission ne soulève pas la question d'un changement inconstitutionnel de gouvernement. L'inconstitutionnalité du cas burkinabé se situe au niveau des développements postérieurs au départ de Compaoré. En effet, plutôt que de se conformer à la procédure prévue par la Constitution en cas de démission du président, l'armée a suspendu cette Constitution et nommé le Lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida, vice chef de la Garde présidentielle, au poste de président par intérim.

Dans le communiqué publié après sa 465ème réunion, le CPS a « déploré la déclaration de l'armée annonçant la suspension de la Constitution et sa prise du pouvoir, à la suite de la démission du président du Faso, qui constitue un coup d'État ». Il a toutefois donné un délai de deux semaines avant d'appliquer les normes continentales en matière de changements inconstitutionnels de gouvernement.

Plusieurs membres du Conseil ont exigé l'application immédiate des procédures de l'UA, mais la majorité s'est déclarée favorable à l'instauration d'un court délai de grâce afin de permettre le transfert du pouvoir à une autorité civile, tel que proposé par la présidence de la Commission. C'est ainsi que le CPS a laissé deux semaines pour que l'armée opère une transition sous conduite civile et consensuelle répondant « aux aspirations légitimes du peuple du Burkina Faso » et devant aboutir à la tenue, le plus tôt possible, d'élections libres, régulières et transparentes. Ceci « permettra la mobilisation de l'appui international nécessaire pour une sortie de crise réussie ». Le CPS a par ailleurs souligné « la validité continue de la Constitution du Burkina Faso ».

Peu après la décision du CPS et alors que les protestations populaires contre l'armée se poursuivaient, Zida a annoncé le transfert du pouvoir à un organe civil de transition.

Bien qu'il s'agisse d'une évolution positive allant dans le sens des exigences du CPS, des doutes subsistent quant à l'application de l'article 43 de la Constitution, qui prévoit que l'intérim du pouvoir soit assuré par le président du parlement. Suite au coup d'État d'avril 2012 au Mali voisin, le président du parlement burkinabé avait dirigé une administration transitionnelle dotée d'un calendrier clair élaboré en vue de la tenue d'élections. Toutefois, étant donné que ce même président du parlement est l'un des acteurs centraux de la tentative ratée du président Compaoré de modifier la Constitution pour pouvoir se présenter une nouvelle fois, les discussions actuelles semblent davantage tourner autour de la composition de l'organe civil de transition plutôt que de l'application stricte de la Constitution.

Sauvegarder l'intégrité du processus constitutionnel

La déclaration de « validité continue de la Constitution du Burkina Faso » par le CPS n'est pas anodine, non seulement au regard de la politique continentale en matière de changement inconstitutionnel de gouvernement, mais aussi des demandes du peuple burkinabé pour la sauvegarde de l'intégrité du processus constitutionnel.

Les présidents du Ghana, du Sénégal et du Nigéria se sont rendus au Burkina depuis la réunion du CPS, afin d'appuyer

une transition rapide vers une administration civile. Comme l'UA, la CEDEAO a opté pour ne pas imposer de sanctions au Burkina Faso.

Deux principales mesures ont été adoptées afin de mettre en œuvre la décision du CPS. Premièrement, l'ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et ancien Premier ministre de la République togolaise Edem Kodjo (actuellement membre du Groupe des sages) a été nommé par la présidente de la Commission en tant qu'Envoyé spécial de l'UA pour le Burkina Faso. Deuxièmement, le CPS a demandé à la Commission « de lui rendre compte, au plus tard le 18 novembre 2014, de l'évolution des efforts visant à promouvoir une transition civile et consensuelle (...) afin de permettre au Conseil, si la situation l'exige, de prendre toutes les mesures appropriées ».

L'UA et la CEDEAO en désaccord sur les sanctions

Sur le plan politique, l'UA, la CEDEAO et l'ONU ont semblé sur la même longueur d'onde. Cette synergie a permis le déploiement rapide de la Mission conjointe UA/CEDEAO/Nations unies, dont le CPS attend les conclusions après qu'elle soit retournée au Burkina Faso le 3 novembre dernier. Composée de la Commissaire aux Affaires politiques de l'UA, Aisha Laraba Abdullahi, du président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, et du Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Mohammed Ibn Chambas, elle s'était déjà rendue dans la capitale du 31 octobre au 1er novembre. Dans des déclarations séparées, les trois organisations ont toutes exprimé leurs inquiétudes face à l'évolution de la situation et ont demandé une résolution pacifique de la crise.

Si aucun progrès n'est fait, le CPS a rappelé son intention de prendre « toutes les mesures appropriées, y compris la suspension de la participation du Burkina Faso aux activités de l'UA et l'imposition de sanctions ciblées à l'encontre de tous ceux qui feraient obstacle à ces efforts, conformément aux instruments pertinents de l'UA ».

Bien qu'un plan pour le retour à une administration civile ait été adopté le 9 novembre dernier par les partis politiques et les organisations de la société civile, aucun accord n'a été conclu pour savoir qui dirigera la transition. Pendant ce temps la CEDEAO, réunie à Accra, a nommé le président sénégalais Macky Sall au poste de médiateur de l'organisation régionale et appelé la communauté internationale à ne pas imposer de sanctions contre le pays. Zida ayant apparemment rejeté la date limite instaurée par l'UA, il est possible que l'on se dirige vers une confrontation entre la CEDEAO et l'UA, si cette dernière décidait de mettre en application ses menaces de sanctions.



Vues d'Addis

Le CPS surveille les élections en Afrique

En octobre, le CPS s'est penché sur les élections ayant lieu à travers le continent. Cette évaluation trimestrielle vise à limiter les risques de violences et de crises politiques causées par les élections.

En réponse aux recommandations du rapport du Groupe des sages sur « Les conflits et la violence politique résultant des élections », le CPS procède régulièrement à un passage en revue des élections ayant lieu dans les États membres de l'UA. Le but de cette démarche, auparavant bimestrielle mais devenue trimestrielle depuis le 12 mars 2014, est d'initier des actions préventives dans les pays faisant face à des risques de violence ou de crise politique dans un contexte électoral. Les dernières réflexions du CPS sur le sujet datent du 16 octobre 2014.

Le CPS procède régulièrement à un passage en revue des élections ayant lieu dans les États membres de l'UA

Le directeur du Département des Affaires politiques (DAP) a réalisé un exposé sur les processus électoraux dans plusieurs pays du continent ainsi que sur le déroulement des élections au Mozambique. Le Commissaire à la paix et à la sécurité a quant à lui renseigné les membres du Conseil sur les élections méritant d'être suivies de près par l'organisation.

Actuellement, les élections posant le plus de risques sont celles devant se dérouler au Mozambique et en Tunisie. Le rapport soumis par le DAP inclut par ailleurs les élections générales au Botswana (qui ont eu lieu le 24 octobre) et les élections présidentielles et législatives en Namibie (prévues pour le 29 novembre).

Une mission d'observation électorale a été déployée le 5 octobre dernier en République démocratique de Sao Tomé-et-Principe pour les élections législatives et locales du 12 octobre. Cette mission est restée sur le terrain jusqu'au 19 octobre et ses conclusions préliminaires seront publiées sous peu. Le rapport global final sera quant à lui publié dans environ deux mois. Au Lesotho, les élections qui ne devaient avoir lieu qu'en 2017 ont finalement été avancées à février 2015 en raison de la crise politique qui secoue le pays.



LE CPS PROCÈDE RÉGULIÈREMENT
À UN PASSAGE EN REVUE DES
ÉLECTIONS AYANT LIEU DANS
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UA

Mozambique : des élections « libres et honnêtes »

Les élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées au Mozambique le 15 octobre ont fait suite à une période d'instabilité causée par la résurgence des violences opérées par le groupe rebelle Renamo (*Resistência Nacional Moçambicana*), qui accuse le pouvoir d'avoir renié ses promesses faites au lendemain de la guerre civile de 1992. Un accord permettant au chef rebelle Afonso Dhlakama de se présenter aux élections a été trouvé après plusieurs rondes de négociations entre le gouvernement et la Renamo. Fait à noter, le président sortant Armando Guebuza a été salué pour ne pas avoir utilisé le prétexte de la rébellion pour proroger son mandat.

Les résultats préliminaires font état d'une large victoire pour le parti au pouvoir, le Front de libération du Mozambique (*Frente de Libertação de Moçambique, ou Frelimo*), dont le candidat Filipe Nyusi aurait récolté plus de 60% des voix. La Renamo a contesté les résultats, estimant que ceux-ci n'étaient pas crédibles en raison de graves irrégularités. Cependant, les observateurs estiment que le scrutin s'est déroulé de manière générale dans la transparence. Dans un communiqué publié le 17 octobre, la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a ainsi estimé que les élections avaient été « globalement pacifiques, transparentes, libres, honnêtes et crédibles ». La mission d'observation électorale de l'UA, qui comptait 10 observateurs de long terme et 35 observateurs de court terme, a elle aussi qualifié les élections de « largement pacifiques et libres de toute intimidation ».

Les résultats préliminaires font état d'une large victoire pour le *Frelimo*, le parti au pouvoir

Botswana : Ian Khama en bonne position

Les élections présidentielles et législatives botswanaises ont eu lieu le 24 octobre. Le président Ian Khama, qui a empêché en 2010 une scission du Parti démocratique du Botswana (*Botswana Democratic Party, ou BDP*, au pouvoir depuis l'indépendance du pays) est le favori.

Les militants de la cause des droits de l'Homme dénoncent les atteintes aux libertés individuelles et à la liberté des médias perpétrées sous l'administration Khama. L'Index Mo Ibrahim place toutefois le pays dans le top cinq des pays africains en matière de bonne gouvernance, notamment dans les domaines de l'État de droit et de l'inclusivité politique.

L'UA a dépêché au Botswana une mission d'observation électorale dirigée par l'ancienne présidente malawite Joyce Banda et composée de 35 observateurs, pour la plupart des membres du Parlement panafricain, des Ambassadeurs africains auprès de l'UA, des représentants d'organismes de gestion électorale et d'institutions

Les militants de la cause des droits de l'Homme dénoncent les atteintes aux libertés individuelles et à la liberté des médias perpétrées sous l'administration Khama

de protection des droits de l'homme, ainsi que des représentants d'organisations africaines de la société civile.

Namibie : questions autour de la réforme électorale

Les Namibiens se rendront aux urnes le 28 novembre prochain pour élire leurs parlementaires et leur président. Le président sortant, Hifikepunye Pohamba, cède sa place après deux mandats à la tête du pays. Son parti, le SWAPO, a désigné le vice-président Hage Geingob pour le représenter. Depuis l'indépendance du pays en 1989, le SWAPO a constamment consolidé ses appuis électoraux : lors des dernières élections, en 2009, il a obtenu 76,4% des votes et remporté 54 des 72 sièges du parlement.

Alors que les élections approchent, les partis de l'opposition et la société civile namibienne s'inquiètent des projets de modification de la loi électorale qui pourraient

Élections récentes

12 octobre

- Sao Tomé-et-Principe

15 octobre

- Mozambique

24 octobre

- Botswana

26 octobre

- Tunisie (législatives)

Élections à venir

23 novembre

- Tunisie (présidentielles)

29 novembre

- Namibie

février 2015

- Lesotho

14 février 2015

- Nigeria

renforcer les pouvoirs du président et consolider l'emprise du SWAPO sur la vie politique nationale. La refonte de la loi électorale par la Commission de la réforme et du développement juridiques est en cours depuis 2011, alors que l'opposition dénonce l'influence du parti au pouvoir tant sur cette Commission que sur la Commission électorale nationale.

Les élections présidentielles tunisiennes sont un test crucial pour la transition démocratique du pays

Tunisie : premières élections présidentielles depuis la révolution

Les élections présidentielles tunisiennes sont prévues pour le 23 novembre, avec un éventuel second tour pour le 28 décembre, si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour. Les élections législatives ont quant à elles eu lieu le 26 octobre dernier.

Trois ans après la chute du président Ben Ali et dans un contexte d'incertitude politique et d'instabilité régionale, notamment face au risque croissant de terrorisme, ces élections sont un test crucial pour la transition démocratique du pays.

Les observateurs prédisent que Baji Caïd Essebsi, le chef du parti Nidaa Tounes, qui a remporté les élections législatives, a toutes les chances de remporter la présidentielle.

La mission d'observation de l'UA, dirigée par l'ancien président de l'Île Maurice Cassam Uteem et comprenant 40 membres, a été déployée le 15 octobre dernier.

Lesotho : la SADC négocie des élections anticipées

Des efforts fructueux de médiation ont été entrepris par la SADC suite aux allégations de tentative de coup d'État qui ont secoué le Lesotho à la fin août. Le médiateur de la SADC, le vice-président sud-africain Cyril Ramaphosa, a réussi à convaincre les partis politiques du Lesotho à mettre fin à l'impasse causée par la suspension du parlement en juin 2014.

Les travaux parlementaires ont ainsi repris le 17 octobre dernier afin de planifier les élections anticipées qui doivent avoir lieu en février 2015, selon les termes de l'accord négocié par la SADC. Reste à savoir lequel des nombreux partis que compte le pays sortira vainqueur : le Premier ministre Tom Thabane de la *All Basotho Convention* a été porté au pouvoir grâce à une coalition avec le *Lesotho Congress for Democracy* et le *Basotho National Party*, alors que le *Democratic Congress* de l'ancien Premier ministre Pakalitha Mosisili occupe le plus grand nombre de sièges au parlement.

À l'ordre du jour

Lumière sur la fragilité étatique, l'une des priorités des efforts de prévention des conflits de l'UA



Plutôt que de se concentrer uniquement sur la résolution et la gestion des conflits, l'UA doit se pencher de près sur les causes structurelles des conflits, notamment les questions démographiques et environnementales qui affectent les pays en situation de fragilité.

En sa 463^{ème} réunion tenue le 27 octobre 2014 sous le format d'une séance publique, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est réuni sur le thème: « Prévention structurelle des conflits – Revigorer les États en situation de fragilité en Afrique ». Face aux récents événements qui ont vu plusieurs pays en période de transition replonger dans la violence, le CPS a ainsi reconnu la vulnérabilité de plusieurs États membres de l'UA, autant sur le plan sécuritaire que politique. Il a notamment souligné que la prévention des conflits devait porter sur les éléments déclencheurs des violences mais aussi sur les conditions structurelles qui permettent l'émergence ou la résurgence des conflits. Alors que la réunion du 16 octobre s'était penchée sur les éléments déclencheurs de conflits, en particulier les élections, celle du 27 octobre s'intéressait aux situations de vulnérabilité structurelle.

Étant donné l'importance des outils de résolution et de gestion des conflits dans le cadre de l'action de l'UA, il est crucial de consacrer davantage de temps et de ressources à ces thèmes. Les événements au Soudan du Sud, en République centrafricaine et au Mali nous montrent que l'UA ne peut espérer réaliser de progrès dans l'atteinte de ses objectifs d'empêcher l'émergence de nouveaux conflits et de prévenir le retour à la violence dans les pays en situation post-conflit sans porter une attention particulière au problème de la fragilité étatique en Afrique.

Le groupe de haut niveau sur les États fragiles, dirigé par la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf et le président de la Banque africaine de développement Donald Kaberuka, a publié en janvier 2013 un rapport intitulé « Mettre fin aux conflits et consolider la paix en Afrique : un appel à l'action ». Dans ce document, le concept de fragilité étatique est considéré « non pas comme un qualificatif s'appliquant à une catégorie d'États, mais comme un risque inhérent au processus de développement lui-même » qui peut apparaître à travers toute l'Afrique. Le rapport note également que « la fragilité en Afrique est liée à l'urbanisation rapide, au chômage des jeunes, à l'inégalité et à l'exclusion sociale, aux découvertes de nouvelles ressources naturelles, au changement climatique, ainsi qu'aux processus de construction de l'État et de consolidation de la paix, autant de facteurs qui peuvent mettre les institutions nationales à rude épreuve, créant ainsi un risque de violence ».

Se sortir du piège de la fragilité

Comme il a été souligné dans une récente étude d'ISS, un État fragile est caractérisé par l'existence d'un niveau de violence qui menace la vie des citoyens et les empêche de gagner leur vie. La présence de nombreuses ressources naturelles ne s'accompagne pas d'une augmentation du niveau de vie de la population et les

LA RÉUNION DU

16 OCTOBRE
2014

S'EST PENCHÉE SUR LES
DÉCLENCHEURS DE CONFLITS,
NOTAMMENT LES ÉLECTIONS

inégalités et l'exclusion sont monnaie courante. La bonne gouvernance est quasi-inexistante et l'État n'est pas capable d'assurer à ses citoyens la fourniture de services de bases tels que l'éducation et la santé.

Bien que la fragilité soit un problème qui peut affecter tous les États africains, comme l'a souligné le groupe de haut niveau, le degré de fragilité varie en revanche selon les pays. Or, l'étude d'ISS montre qu'un grand nombre de pays africains sont vulnérables à la fragilité, à l'instabilité et aux conflits. Au cours des deux dernières années, plusieurs pays émergeant d'un conflit ont replongé dans la violence. Parmi eux, le Mali, la République démocratique du Congo (RDC), la RCA et le Soudan du Sud.

Le problème de la fragilité étatique en Afrique, hérité de l'époque de la colonisation et perpétué par la mauvaise gouvernance, peut être éradiqué. Un des enseignements de l'édition 2014 l'Index sur les États fragiles, publié en juin dernier par le Fonds pour la paix (*Fund For Peace*), est que les pays peuvent progressivement sortir de la catégorie des États les plus fragiles. Ainsi, le Liberia pourrait - au vu des progrès effectués ces dix dernières années - bientôt suivre l'exemple de la Sierra Leone, qui est sortie cette année de la catégorie « Alerte » de l'Index. Reste à savoir quel impact l'épidémie d'Ebola aura sur ces avancées.

Le problème de la fragilité étatique en Afrique, hérité de l'époque de la colonisation et perpétué par la mauvaise gouvernance, peut être éradiqué

Le leadership, un élément clé pour sortir de la fragilité

L'étude d'ISS offre par ailleurs des enseignements sur la nature des interventions qui aident les pays à surmonter les difficultés créées par la fragilité. Elle démontre que le processus de transformation d'un État fragile vers un État plus stable se base sur des actions autant de court-terme que long-terme, et plaide par conséquent pour des investissements soutenus en matière de prévention et de gestion des conflits ainsi que dans les sphères politique, sécuritaire, institutionnelle et socio-économique.

Comme l'a très justement souligné l'étude d'ISS, il ne fait aucun doute que la fragilité étatique en Afrique ne peut être comprise indépendamment de la nature et du caractère tardif du processus de formation des États. De la même manière, le processus de transformation d'un État fragile vers un État plus stable est profondément politique. Le succès d'un tel processus dépend non seulement de l'appui politique et développemental

accordé aux pays concernés mais aussi du leadership des acteurs nationaux et locaux. Ce sont là deux aspects clés à prendre en compte lors de l'articulation et de la priorisation des politiques et des stratégies de développement.

De la nécessité d'évaluer régulièrement la fragilité étatique

Le travail du CPS sur la fragilité peut être renforcé par un certain nombre de mesures supplémentaires. Citons par exemple la mise en œuvre des conclusions de la retraite de Maseru, lors de laquelle le CPS a décidé de consacrer une réunion trimestrielle à une évaluation complète des tendances et dynamiques de paix, de sécurité et de stabilité en Afrique. En collaboration avec les départements pertinents de la Commission de l'UA, les organisations de la société civile sont invitées à soumettre leurs recherches sur les risques potentiels de conflit, d'instabilité et de violence. Dans ce contexte, le CPS devra faire de la thématique « La prévention structurelle des conflits: Revigorer les États en situation de fragilité en Afrique » l'un des points permanents de son ordre du jour. De plus, comme indiqué précédemment, le CPS est le mieux placé pour entamer une évaluation des États en situation de fragilité et élaborer un cadre d'action sur la base duquel les partenaires (AU, Communautés économiques régionales (CER), ONU et autres acteurs du développement) pourraient baser leurs interventions afin de mieux accompagner le pays sur la voie de la stabilité. Il est ainsi primordial que le CPS demande à l'UA de mettre en place un groupe de travail multi-départemental agissant sur la base du travail déjà effectué, tel que le rapport du Groupe de haut niveau sur les États fragiles.

Dans le cadre de son étude périodique de la thématique, le CPS devrait évaluer la situation de ses États membres, notamment ceux faisant face à un risque élevé de violences, sur la base des rapports du président de la Commission. Ces évaluations périodiques pourraient être utilisées pour mobiliser l'appui et établir un réseau d'institutions régionales et internationales -y compris les CER, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, l'UE et la Banque mondiale. Leur expertise et la concertation de leurs efforts sont cruciales pour atteindre la stabilité étatique sur le continent.

Afin de surmonter le piège de la fragilité, il est primordial que l'UA surveille de manière continue la situation dans ses États membres et agisse rapidement et de façon robuste lorsque l'un d'entre eux risque de replonger dans la violence et le conflit. Pour ce faire, des programmes et des plans d'actions doivent être mis en place, des ressources adaptées doivent être mobilisées et la volonté politique doit être au rendez-vous. Ceci permettrait au CPS d'agir de manière significative sur la prévention structurelle des conflits et de faire montre du leadership nécessaire à une telle entreprise.

Analyse de situation

Le virus Ebola menace la stabilité sociale et politique des pays affectés



Alors que le déploiement de la mission humanitaire pour lutter contre Ebola se poursuit, l'UA devrait prendre note des implications socio-politiques de l'épidémie.

Selon les dernières données publiées le 29 octobre par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 13 703 personnes ont été touchées par le virus et 4 920 en sont décédées. La plupart des cas ont été enregistrés en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Bien que ces chiffres soient très certainement en dessous de la réalité, les experts en santé estiment que l'épidémie est hors de contrôle et se développe de manière exponentielle. L'OMS prévoit entre 5 et 10 000 nouvelles infections par semaine pour le mois de décembre. Si rien n'est fait pour enrayer l'épidémie et si le taux d'infection actuel se maintient, la sécurité et la stabilité des pays affectés et de la région entière se verront encore plus sérieusement menacées.

Face à la gravité de la situation, le CPS de l'UA s'est réuni le 19 août puis le 29 octobre. En sa 450ème réunion du 29 octobre, il a reconnu « la gravité des implications sécuritaires de la présente épidémie d'Ebola », notant « avec préoccupation que trois des pays affectés sont dans une situation de reconstruction post-conflit, ce qui pourrait ainsi remettre en cause les progrès remarquables accomplis par ces pays au cours des dernières années ».

Le CPS a reconnu « la gravité des implications sécuritaires de la présente épidémie d'Ebola »

« Compte tenu de l'urgence de la situation », il a donc décidé « d'autoriser le déploiement immédiat d'une Mission médicale mixte civile et militaire humanitaire de l'UA, composée de médecins, d'infirmières et autre personnel médical et paramédical, ainsi que de personnel militaire nécessaire à la protection et à l'efficacité de la Mission ». Le déploiement de cette mission a commencé en septembre, avec l'arrivée des premiers volontaires au Libéria.

La présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a effectué le 22 octobre une tournée dans la région afin de mobiliser davantage d'appuis de la part de l'UA et de ses États membres, notamment au niveau des ressources financières et humaines. « Après avoir déployé des volontaires de l'UA, nous avons écrit aux chefs d'États afin de leur demander de mettre à disposition davantage de ressources humaines. Certains d'entre eux ont commencé à répondre, mais nous attendons toujours la réponse des autres », a-t-elle déclaré le 23 octobre après avoir rencontré le président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma.

Les risques de déstabilisation politique et sociale

L'épidémie représente un risque pour la stabilité et la sécurité du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée, toujours aux prises avec les conséquences de guerres civiles



prolongées (Liberia et Sierra Leone) ou avec une instabilité politique chronique (Guinée). La crise actuelle aura donc des répercussions non seulement sur l'économie de ces pays mais aussi sur l'ordre public, la paix, la cohésion sociale, la vie politique et le fonctionnement de leurs institutions.

La tension monte à l'approche des élections

Cela est d'autant plus vrai en Guinée et au Libéria, où des élections importantes doivent avoir lieu prochainement (respectivement des élections municipales et sénatoriales). L'on aurait pu penser que la gravité de la crise sanitaire aurait forcé les partis politiques à mettre de côté leurs divergences, mais il n'en est rien. En Guinée, il est à craindre que les élections, qui devaient avoir lieu au premier trimestre 2014, soient une nouvelle fois reportées, ce qui renforcera les tensions existantes entre le gouvernement et l'opposition. Au Libéria, les élections étaient prévues pour octobre mais ont été reportées au mois de décembre, bien qu'il ne soit pas certain qu'elles aient bel et bien lieu. Le risque de tensions politiques ne doit donc pas être sous-estimé.

Au niveau social, plusieurs incidents face à la manière dont la crise a été gérée mettent en lumière le manque de confiance entre les populations locales et les autorités publiques; il est possible que ces tensions se transforment en soulèvements populaires.

Il est possible que les tensions se transforment en soulèvements populaires

À titre d'exemple, nous pouvons citer le cas de la ville de Koidu, dans l'est de la Sierra Leone, où des affrontements entre la police et des jeunes ont eu lieu en octobre dernier. Ces violences, apparemment causées par le refus d'un ancien leader de la jeunesse de laisser le personnel médical examiner sa grand-mère, ont conduit à l'instauration d'un couvre-feu.

En Guinée, une équipe faisant une tournée de sensibilisation dans la région de N'zérékoré a été attaquée en septembre dernier par des villageois qui les accusaient de répandre de fausses informations sur les modes de transmission du virus. Huit membres de l'équipe ont été tués. Des émeutes avaient déjà éclaté les 28 et 29 août à N'zérékoré, la seconde plus grande ville du pays, après que des personnes aient attaqué des installations sanitaires et du personnel médical à cause de rumeurs faisant état d'une opération de désinfection du marché local. La police avait dû intervenir, notamment au moyen de gaz lacrymogènes, et un couvre-feu avait été imposé.

Au Libéria, de violents affrontements ont éclaté en août dernier entre les habitants et les forces de sécurité dans un quartier de la capitale Monrovia, quelques jours après l'imposition d'une quarantaine. Un adolescent a été tué dans les heurts.

Alors que l'épidémie devient hors de tout contrôle, il est à craindre que de tels incidents ne se reproduisent à plus grande échelle. C'est pourquoi il est crucial que les autorités des pays affectés et tous ceux qui sont impliqués dans la lutte contre le virus améliorent la transparence et la communication dans le cadre des opérations de sensibilisation de la population sur la nature de l'épidémie, sur ses modes de transmission et sur les mesures prises pour endiguer la crise.

Les villageois accusaient l'équipe de sensibilisation de répandre de fausses informations sur les modes de transmission du virus

Le renforcement de la réponse régionale

Les premières mesures prises par les États africains répondaient à une logique de panique visant à isoler la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. C'est ainsi que les frontières ont été fermées et tous les vols vers ces pays suspendus, ce qui a contribué à la stigmatisation des États affectés et de leurs citoyens.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union de la rivière Mano (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone) ont organisé le 1^{er} août à Conakry un sommet extraordinaire afin de discuter des réponses à apporter à la crise. Il a été convenu de prendre un certain nombre de mesures pour stopper la progression de l'épidémie, notamment au niveau des zones frontalières. Ces mesures incluaient la fourniture d'une assistance matérielle aux habitants de ces régions.

Suite à la 31^{ème} réunion de son Conseil de médiation et de sécurité, organisée en mars à Yamoussoukro, la CEDEAO a qualifié l'épidémie de « menace sérieuse à la sécurité régionale » et a plaidé pour une réponse régionale. Lors de son 45^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement, tenu en juillet à Accra, l'organisation régionale a décidé de mettre en place un Fonds de solidarité régionale pour lutter contre le virus Ebola. Réunis le 29 août à Accra pour une réunion extraordinaire, les ministres de la Santé de la CEDEAO ont appelé au déploiement de personnel de santé dans les pays affectés et à la fourniture de matériel et d'équipement adapté. C'est probablement cet appel qui a incité l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) à déployer 300 personnels de la santé dans les trois pays affectés par le virus.

Les pays africains ont fait preuve de degrés divers de solidarité. Le Nigeria a promis un don de 3,5 millions de dollars et le déploiement de 506 volontaires. La Gambie a fourni un million de dollars, la moitié pour la Sierra Leone et l'autre moitié pour la Guinée. La Côte d'Ivoire a elle aussi promis un million de

dollars aux trois pays ainsi que l'envoi de docteurs. Le 24 octobre, l'Éthiopie a annoncé le déploiement de 200 volontaires et un don de 500 000 dollars aux pays affectés. L'Afrique du Sud a quant à elle dépêché une équipe d'experts et débloqué quatre millions de dollars, dont un pour la communauté locale d'affaires. Le ministre sud-africain de la Santé, Aaron Motsoaledi, a de plus annoncé au début du mois qu'un crématorium serait construit en Afrique de l'Ouest.

Le 17 octobre, la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) a pour sa part annoncé que plus de 600 professionnels de la santé, y compris 41 docteurs, seraient déployés dans les pays affectés. Selon Dlamini-Zuma, la République démocratique du Congo a pour sa part promis l'envoi de 1 000 volontaires dans la région. Elle a par ailleurs annoncé qu'une réunion des gens d'affaires était prévue pour le 8 novembre afin de récolter des fonds.

Enfin, il est important de souligner que la Banque africaine de développement (BAD) a été l'une des premières institutions à agir. Quelque 213 millions de dollars ont été alloués aux pays affectés ou en danger de l'être (Guinée, Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mali et Sénégal), afin de les aider à limiter l'impact de l'épidémie, à renforcer leurs capacités techniques et à acquérir l'équipement nécessaire.

La Banque africaine de développement a été l'une des premières institutions à agir

Une réponse internationale toujours inadaptée

Il est de notoriété commune que jusqu'à présent, la réponse de la communauté internationale à l'épidémie Ebola a été lente et inadaptée. Même s'il est évident que les pays affectés n'ont pas les moyens nécessaires, elle ne fait pas assez pour empêcher une propagation du virus. La plupart des promesses d'aide financière et de déploiement de personnel médical ne se sont toujours pas matérialisées.

C'est la réponse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), notamment de son système de surveillance, qui a fait l'objet des principales critiques, y compris de la part de professionnels de la santé. Sa réponse aurait été trop lente et son estimation de la gravité de la pandémie erronée. Alors que le premier cas d'Ebola a été décelé en Guinée en décembre 2013, l'OMS n'en aurait été informée que le 23 mars 2014 ; en dépit des avertissements des organisations humanitaires sur le terrain, ce n'est que le 8 août que l'OMS a déclaré que l'épidémie représentait une « urgence de santé publique de portée internationale ».

Même si la réponse internationale reste décevante au vu des besoins actuels, la mobilisation s'est accrue au cours des

derniers mois, notamment en raison de la prise de conscience que l'épidémie peut se propager à d'autres régions du monde. Face à ce risque, l'ONU, l'UE et la Banque mondiale ont organisé plusieurs réunions de haut-niveau.

La plupart des promesses d'aide financière et de déploiement de personnel médical ne se sont toujours pas matérialisées

La résolution 2177 du Conseil de sécurité, adoptée le 18 septembre, a marqué une étape importante dans la réponse internationale face à la crise Ebola. Qualifiant l'épidémie de « menace à la paix et à la sécurité internationales », les membres du Conseil ont appelé la communauté internationale à ne pas isoler les pays affectés. Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé le lancement de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE), chargée de collaborer avec toutes les parties prenantes pertinentes afin de stopper la propagation de l'épidémie et de soigner les personnes infectées.

Par ailleurs, plusieurs pays et entités non-étatiques (organismes de charité africains et internationaux, fondations et personnalités) ont promis des contributions financières, matérielles et humaines.

À titre d'exemple, la Chine a fourni en avril dernier quelque 5 millions de dollars de fonds et d'équipements (vêtements de protection, désinfectants, médicaments, thermomètres, etc). Elle a déployé du personnel de santé dans les pays affectés en mai et le 16 octobre dernier, le Premier ministre chinois a promis 15,7 millions de dollars supplémentaires sous la forme d'ambulances, de motos et de kits médicaux.

De son côté, Cuba a déployé en octobre 165 docteurs et personnels de la santé en Sierra Leone et 83 en Guinée et au Libéria.

La contribution totale des États-Unis se chiffre à 300 millions de dollars. Plus de 170 personnels de la santé et 600 militaires sont actuellement sur le terrain, principalement au Libéria, et 4000 troupes additionnelles pourraient être mobilisées dépendamment des besoins. Les militaires participent à la construction de centres de traitement capables d'accueillir 17 000 personnes, fournissent un appui logistique et gèrent trois laboratoires mobiles de détection. Quelque 4 000 troupes supplémentaires pourraient être déployées en fonction des besoins.

L'UE a de son côté promis un milliard d'euros pour la fourniture de soins médicaux, le financement des efforts visant à contenir l'épidémie et l'appui aux actions des pays touchés visant à

faire face aux conséquences de la crise, notamment en termes d'impact économique.

Les États membres de l'UE se sont aussi engagés de manière unilatérale. L'Allemagne a annoncé le 17 octobre une contribution de 100 millions d'euros au travers de l'OMS et des organisations humanitaires sur le terrain. La France est principalement active en Guinée, où elle a mis en place un centre de traitement et un laboratoire, déployé des experts et fourni des équipements médicaux et de l'assistance alimentaire. Elle a aussi attribué une aide financière à des organisations internationales telles que l'OMS, la BAD et la Banque mondiale et a déployé des experts au sein de celles-ci.

La Banque mondiale a prévu de lever 400 millions de dollars pour aider les trois pays touchés

Le Royaume-Uni a quant à lui promis 201 millions de dollars aux pays affectés et déployé du personnel militaire et des épidémiologistes dans les centres de traitement de la Sierra Leone, où Londres est particulièrement actif. Un navire médical militaire chargé de matériel militaire est parti le 17 octobre vers ce pays ouest-africain.

La Banque mondiale a quant à elle prévu de lever 400 millions de dollars pour aider les trois pays touchés. Ce montant devrait permettre d'acheter des véhicules, des médicaments et des équipements de protection ainsi que de former et rémunérer le personnel de la santé.

Selon la Banque mondiale, les pertes fiscales générées par la crise sont de l'ordre de 93 millions de dollars pour le Libéria, 79 millions pour la Sierra Leone et 120 millions pour la Guinée. Afin de compenser ces pertes, le Fonds monétaire international a débloqué 130 millions de dollars le 26 septembre dernier.

De la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle

Face à la persistance de l'épidémie, aux risques élevés de contagion vers d'autres pays et au relativement faible impact des initiatives régionales et internationales, il est nécessaire de redoubler d'efforts afin d'endiguer la crise.

Comme nous l'avons vu, la crise actuelle a un impact considérable sur l'économie, le bien-être des populations, les interactions sociales, la relation entre les autorités et

les citoyens, la société en général et la vie politique des pays touchés. Une approche multidimensionnelle est donc nécessaire pour lutter de manière efficace contre Ebola.

L'UA pourrait accélérer son action

Face aux conséquences susmentionnées, le CPS pourrait évaluer les risques d'instabilité sociale et politique dans les pays touchés, notamment en déployant une mission sur place. Étant donné l'urgence de la situation, il est crucial que l'OOAS ait les moyens d'agir. C'est pourquoi le CPS devrait demander l'accélération du déploiement de la mission et exhorter les États membres à lui conférer toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Jusqu'à présent, les moyens matériels et humains, lorsqu'ils sont effectivement mobilisés, sont largement insuffisants. Le CPS devrait donc renouveler son appel aux États membres afin qu'ils aident les pays touchés, notamment en envoyant du personnel soignant expérimenté.

Documents importants

Documents de l'UA

- Communiqué de la 450^{ème} réunion du CPS, PSC/PR/COMM. (CDL), 19 août 2014, <http://au.int/en/sites/default/files/cps%20com%20450%20epidemie%20d'ebola%2019-8-2014.pdf>

Documents de l'ONU

- Résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité, 18 septembre 2014, [http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2177%20\(2014\)](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2177%20(2014))

Autres documents

- Déclaration conjointe des chefs d'État et de gouvernement de l'Union du fleuve Mani pour l'éradication d'Ebola en Afrique de l'Ouest, Conakry, 1er août 2014, <http://www.wahooas.org/spip.php?article718>
- Conclusions du Conseil de l'Europe sur Ebola, 20 octobre 2014, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/145195.pdf
- Actions de la France face à Ebola, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Ebola_def_FR_cle0d6b71.pdf
- Ministère suédois des Affaires étrangères, 23 octobre 2014, <http://www.government.se/content/1/c6/24/88/75/95d80634.pdf>

Questions-Réponses

Le CPS n'est que ce que les États membres veulent bien qu'il soit, rappelle l'Ambassadeur du Burundi



Entretien avec S.E. Alain Aimé Nyamitwe, Ambassadeur de la République du Burundi en Éthiopie, à Djibouti, au Tchad et au Soudan du Sud, et Représentant permanent auprès de l'UA et de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA).

Comment jugez-vous l'efficacité du CPS ?

Le CPS n'est que ce que les États membres veulent bien qu'il soit. Parfois, les États membres ont tendance à ne pas lui accorder suffisamment d'importance. La crise libyenne de 2011, par exemple, se serait terminée différemment si les États membres de l'UA et la communauté internationale l'avaient écouté.

La gestion de l'épidémie d'Ebola est une honte pour l'Afrique. Le continent n'a toujours pas réagi

Les États membres ont aussi tendance à faire beaucoup de promesses mais sont lents à agir. Par exemple, le Conseil a appelé à plusieurs reprises à aider la Somalie, mais combien de pays ont contribué au Fonds pour la paix ?

La gestion de l'épidémie d'Ebola est une honte pour l'Afrique. Le continent n'a toujours pas réagi. Où en sommes-nous ? Nous avons décidé de déployer une mission humanitaire, mais combien de pays ont répondu à l'appel ?

En fait, les décisions les plus respectées du CPS sont celles qui concernent les changements inconstitutionnels de gouvernement. Ce principe doit toutefois être revu et affiné, car la plupart des décisions du CPS en la matière portent sur des coups d'État alors que le concept est bien plus large. On l'a vu avec la récente controverse concernant la suspension de l'Égypte, qui a divisé les États membres.

Quels sont les principaux défis que vous avez rencontrés, en tant que président du CPS pour le mois d'août dernier ?

Le président du CPS doit collaborer avec plusieurs institutions et acteurs lorsqu'il élabore le programme de travail mensuel. Parfois, un État membre peut s'opposer à sa propre inclusion à l'ordre du jour. Cela m'est arrivé, mais nous sommes finalement parvenus à convaincre cet État.

Une autre difficulté a trait aux relations avec les mécanismes régionaux. La situation au Soudan du Sud a par exemple été étudiée au mois d'août par le Conseil, qui a décidé de déployer une mission là-bas. Elle a toutefois été annulée après que plusieurs États membres aient exprimé leurs réserves. C'est un Conseil divisé qui aurait effectué cette visite. Mais elle pourrait finalement avoir lieu dans quelques mois.

Il est important de souligner que le président du Conseil n'est qu'un facilitateur. Il faut écouter les États membres, les mécanismes régionaux et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les actions soient acceptées par toutes les parties. Mon sentiment est que si cette tendance se poursuit [à savoir restreindre l'autonomie du CPS lorsqu'il élabore son ordre du jour], le Conseil risque d'être rendu impuissant et inefficace. Si l'on ne lui donne pas la marge de manœuvre qu'il mérite, les conflits resteront hors de contrôle sur le continent.

Parfois, un État membre peut s'opposer à sa propre inclusion à l'ordre du jour

Quelles questions ont attiré l'attention du CPS en août ? Quels sont vos succès en tant que président du CPS ?

En août, le CPS a étudié pour la première fois la situation en Libye. Il a lancé un appel en vue d'un cessez-le-feu immédiat et a instamment demandé la tenue d'un dialogue national impliquant toutes les parties prenantes libyennes, ce qui constitue un des succès clés du CPS pour le mois d'août. Quelqu'un doit trouver une solution à la crise qui incitera toutes les parties libyennes à revenir à la table des négociations.

L'autre succès est la décision de déployer une mission humanitaire, la première de son genre, dans les pays affectés par l'épidémie d'Ebola. Bien que de nature médicale, cette mission inclut des éléments civils et militaires. Nous avons considéré qu'Ebola n'est pas seulement une question de santé publique mais aussi une menace sécuritaire. C'est la première fois qu'une épidémie a été déclarée menace sécuritaire.

Concernant le Soudan du Sud, nous avons averti les parties qu'elles seraient tenues pour responsables et qu'elles seraient sanctionnées en conséquence si elles ne respectaient pas les accords qu'elles ont signés. Cette déclaration est intervenue avant que l'IGAD ne fasse une déclaration similaire.

Nous nous sommes aussi penchés sur les points chauds du continent, notamment la Centrafrique, au moment où la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) allait passer le flambeau à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) et peu après la conférence de Brazzaville (qui a eu lieu du 21 au 23 juillet). La stratégie continentale pour le Mali et le Sahel a aussi été discutée.

Le CPS s'est saisi du dossier libyen et a lancé un appel en vue d'un cessez-le-feu immédiat

Comment jugez-vous les relations entre le CPS et les Communautés économiques régionales (CER) ?

C'est une question très importante. Il est vrai que les CER sont plus proches et ont plus des interactions plus dynamiques avec les pays. Cela peut aider à résoudre un conflit donné. Mais selon moi, les CER ont davantage un rôle à jouer en amont des conflits, en termes de prévention plutôt que de résolution. Il est dommage de voir que parfois, les CER n'acceptent pas que le CPS ait la responsabilité principale de la paix et de la sécurité sur le continent.

À un moment donné, l'Afrique doit faire preuve de leadership. Et en matière de paix et de sécurité, seul le CPS de l'UA peut le faire.

Quelles actions faut-il entreprendre pour améliorer l'efficacité du CPS ?

La première chose à faire est de s'approprier nos conflits. Le CPS est le principal garant de la paix et de la sécurité sur le continent, mais il faut garder à l'esprit que nous n'agissons pas seuls. Les conflits africains peuvent avoir des implications au-delà du continent et des acteurs non-africains peuvent avoir des intérêts en jeu. Pour que le CPS soit efficace, il doit faire respecter son statut de garant principal des questions sécuritaires sur le continent. Je suis conscient que cela nécessite des ressources que nous n'avons pas pour le moment, mais c'est un point sur lequel il faut absolument travailler, avec l'implication active de tous les États membres de l'UA. Cela est primordial afin que nos partenaires nous prennent au sérieux.

Nous devons aussi nous assurer qu'il existe une certaine harmonie et de bonnes relations de travail entre le CPS, la Commission de l'UA, les CER et l'APSA [Architecture africaine de paix et de sécurité]. La Force africaine en attente [FAA] et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises [CARIC] doivent travailler avec le CPS. Il est capital que les organes établis par le CPS travaillent en étroite collaboration avec celui-ci. Le Fonds pour la paix devrait aussi être davantage pris au sérieux.

Comment les organisations de la société civile et les *think-tanks* comme ISS peuvent-ils appuyer le travail du CPS ?

Ils sont les yeux et les oreilles du Conseil et de l'UA en général. Ils sont sur le terrain. La perspective de la société civile est très différente de celle des autres parties prenantes. L'État a ses propres intérêts, tout comme les parties à un conflit. Par définition, la société civile analyse dans l'idéal une situation de façon objective. Elle peut donc aider le CPS à prendre des décisions objectives. Elle a aussi un rôle important en matière de prévention des conflits.

Programme de travail du CPS pour le mois de novembre 2014

3 novembre

- Réunion sur la situation au Burkina Faso

5 novembre

- Examen et adoption du Projet de programme provisoire de travail du CPS pour le mois de novembre 2014

11 novembre

- Communication sur la situation en Libye

13 novembre

- Echange de vues sur Mission conjointe CPSUA/COPSUE au Mali en février 2014

18 novembre

- Situation au Burkina Faso

24 novembre

- Préparation de la mission du CPS au Soudan du Sud

25 November

- Briefing on the humanitarian situation in South Sudan

26 novembre

- Situation en République centrafricaine

28 novembre

- Séance publique sur l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et la Mission de soutien de l'UA à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA)



À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Solomon A Dersso, ISS Addis Abéba

Hallelujah Lulie, ISS Addis Abéba

William Assanvo, ISS Dakar

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Lydia Atomssa, Consultante

Jean-Guilhem Bargues, Traducteur

Damien Larramendy, Réviseur

Contact

Solomon A Dersso

Responsable du Programme de rapport du CPS

ISS Addis Abéba

Email: sayeledersso@issafrica.org

Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation Humanity United, du Hanns Seidel Stiftung. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court
361 Veale Street
New Muckleneuk
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 346 9500
Fax: +27 12 460 0998
pretoria@issafrica.org

ISS Addis Ababa

5th Floor, Get House
Building, Africa Avenue
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 515 6320
Fax: +251 11 515 6449
addisababa@issafrica.org

ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum
Route de Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 860 3304/42
Fax: +221 33 860 3343
dakar@issafrica.org

ISS Nairobi

Braeside Gardens
off Muthangari Road
Lavington, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 266 7208
Fax: +254 20 266 7198
nairobi@issafrica.org